ACTUALITÉS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE GONFREVILLE L'ORCHER

n°404 | NOVEMBRE 2020

www.gonfreville-l-orcher.fr

PAGE 08 UN ARBRE POUR LA PAIX ORIGINAIRE D'HIROSHIMA

PAGE 16 FESTIVAL DE CINÉMA DU GRAIN À DÉMOUDRE

Ville de Gonfreville l'Orcher

LA CLASSE SOFIA INAUGURÉE

La classe adaptée Sofia a été inaugurée le 8 septembre à l'école élémentaire Turgauville. Dédiée à des enfants en situation de handicap mental ayant des troubles du comportement, elle accueille quatre élèves pour le moment. Ce projet de classe inclusive au sein d'une école traditionnelle est porté par l'association Étoile Filante, l'IME Hélène Keller/Jules-Guesde, la Ville de Gonfreville-l'Orcher et l'Éducation nationale. Une première en Normandie ! Pour Mansour Boukerrouche, à l'initiative du projet, *"l'ambition est que ce type de classe soit développé à plus grande échelle…"* Un enseignant spécialisé, une AESH, une éducatrice jeunes enfants et une éducatrice spécialisée encadrent au quotidien les enfants. Psychologue, psychomotricienne et orthophoniste interviendront régulièrement sur place, évitant ainsi aux parents et à leur enfant de nombreux déplacements chronophages.
Retrouvez l'article complet sur **www.gonfreville-l-orcher**

SAISON CULTURELLE : CLAP D'OUVERTURE

La nouvelle saison culturelle a été lancée le 26 septembre à l'ECPC, six mois après avoir dû fermer le rideau en raison de la pandémie de Covid-19. *"Certes, un siège sur deux seulement est occupé du fait des règles sanitaires, mais l'essentiel est ailleurs : la culture reprend ses droits. (…) La culture est un moyen d'expression, une respiration nécessaire, sans mauvais jeu de mots en cette période masquée… Elle nous permet de porter un regard différent sur le monde qui nous entoure, de découvrir les autres, de s'enrichir dans le bon sens du terme"*, a tenu à souligner Alban Bruneau, avant de laisser la scène aux Chicos Mambo. Avec leur spectacle *Tutu*, les six danseurs aux tenues loufoques ont revisité toutes les danses, sans tabou, en une vingtaine de tableaux. Poésie, humour, émotions et clowneries étaient au rendez-vous. Un bol de bonne humeur qui a fait du bien au moral ! Retrouvez les albums photos sur **la page Facebook Espace culturel de la Pointe de Caux - ECPC**

©Gérard Hourdin

©Alicia Rose

JOURNÉES DU PATRIMOINE

A l'occasion des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre, dix visites commentées étaient proposées à la Maison du Patrimoine et des Cités provisoires. 52 personnes originaires de Gonfreville l'Orcher, de l'agglomération havraise et même de région parisienne ont profité des explications précieuses de Jean-Daniel Emion, agent municipal, sur la présence des troupes américaines après guerre et la vie des habitants dans les ex-camps cigarettes. Quatre membres de l'AGCP étaient également présents pour évoquer leurs souvenirs de jeunesse dans les cités provisoires. Quelques objets caractéristiques de la période (lessiveuses, brûloir à café, seau à charbon etc) ont été exposés pour l'occasion. La Maison du Patrimoine et des Cités provisoires a récemment intégré le Réseau des musées de Normandie.
Infos complémentaires sur **www.gonfreville-l-orcher.fr**

CONCERT À LA RÉCRÉ

En fonction du protocole sanitaire, les musiciens de la compagnie Artgonotes adaptent leurs interventions au sein des écoles élémentaires de la Ville. Jusqu'aux vacances d'automne, ils ont proposé des mini-concerts au moment des récréations. Vincent Leprêtre et Pierre Malon à la guitare, parfois accompagnés par Nicolas Seigneuret au saxophone, ont proposé aux enfants de découvrir plusieurs morceaux de jazz. Entre chaque titre, ils ont présenté leurs instruments, et expliqué quelques notions musicales aux écoliers. D'autres ateliers musicaux devraient être programmés dans les écoles de la ville au cours de l'année.
Plus de photos sur la page **Facebook de la Ville**

DES PORTRAITS ET DES BIDONS

En octobre, l'exposition *Galerie de Portraits* a fait la part belle à une vingtaine d'œuvres issues du fonds artistique de la Ville. Etaient présentés des toiles, des dessins, des sculptures, des mosaïques, signées entre autres El Cuervo, Jean-Luc Malandain, FX le Barde, Denis Blondel, Pascal Levaillant, Titine, Jim Toutain, Mascarade, Lartisien, Gaël Dezothez… *"Une collection qui pourrait intégrer le projet d'Artothèque,* a souligné Nathalie Couchaux, adjointe au maire chargée de la Culture. *Même si le fonctionnement reste à préciser, notre volonté est de rendre accessible la culture au plus grand nombre, que les œuvres puissent voyager et être vues, ce qui est bien leur fonction première."* Six bidons en métal transformés en guéridon ornent désormais la galerie de l'ECPC. *"Ils ont été nettoyés, poncés, adaptés avec un "couvercle" par des agents des services Techniques et customisés par six artistes locaux : Luc Michel, Gaël Dezothez, El Cuervo, Konze Tipé, Anthony Rodriguez et Nolwenn"*, a précisé l'élue.
Retrouvez l'album photos sur **www.gonfreville-l-orcher.fr**

©Alicia Rose

PLANTES EN FÊTE

La 28ème édition de Plantes en fête, organisée par l'association Esprit de Jardin, s'est tenue du 9 au 11 octobre dans le parc du Château d'Orcher. Les visiteurs ont pu rencontrer de nombreux professionnels (pépiniéristes, paysagistes, décorateurs, producteurs…) et assister à des conférences sur la phytothérapie et la permaculture. Le stand de la Ville de Gonfreville l'Orcher mettait à l'honneur les agents des Espaces-Verts et les animaux territoriaux (chèvres, chevaux de trait, et moutons). *"Le projet éco-pâturage a pour objet de remettre des animaux (oies, moutons, chevaux, chèvres, canards) en ville, pour créer du lien social et favoriser l'éducation à l'environnement. Mais aussi pour gérer les espaces-verts de manière écologique, préserver les zones naturelles de l'activité humaine, faciliter le travail des agents dans les endroits difficiles d'accès et mettre en avant des espèces méconnues du grand public comme les moutons blackface, les chèvres des fossés ou les chèvres poitevines"*, a expliqué Fabrice Pimor, adjoint au maire en charge de l'environnement, lors de l'inauguration.
Retrouvez des images sur Instagram **#plantesenfete**

CONTACTEZ-NOUS
REDACTION-ACTUALITES@GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Alban Bruneau lors des visites des élus dans le quartier du Chemin-Vert le 14 septembre.

CASSE DE L'HÔPITAL PUBLIC : NOUS PAYONS LA FACTURE !

PAR ALBAN BRUNEAU, MAIRE DE GONFREVILLE L'ORCHER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL, VICE-PRÉSIDENT DU HAVRE SEINE MÉTROPOLE

La crise sanitaire a mis en évidence la situation dramatique de l'Hôpital public. Pourtant, les syndicats et personnels soignants, soutenus par les élus communistes, avaient depuis plusieurs années tiré la sonnette d'alarme devant le manque criant de moyens matériels, humains, financiers. Il a fallu cette épidémie de coronavirus aux conséquences désastreuses sur le plan humain pour qu'apparaisse en plein jour l'étendue du désastre. Durant la première vague, chacun a pu mesurer les conséquences de décennies de casse de l'hôpital public : pénurie de lits de réanimation, de respirateurs, déficit de formation des soignants, personnels en souffrance et indécence des salaires nettement inférieurs à nos voisins européens.

Devant l'ampleur du scandale et alors qu'il avait toujours fait la sourde oreille, le gouvernement a dû se résoudre à ouvrir des négociations avec les organisations syndicales. Or, le "Ségur de la santé", s'il a permis quelques avancées, n'a pas répondu aux attentes du monde hospitalier. Résultat, à l'approche d'une "seconde vague" annoncée, les hôpitaux sont d'ores et déjà au bord de la saturation. Mais plus largement, c'est le pays tout entier qui paie aujourd'hui la facture avec la multiplication des mesures de restriction (fermeture des bars, limitations des réunions, annulation d'événements, limitation des activités associatives…) Chacun aura compris que ces mesures sont essentiellement motivées par la peur panique du gouvernement de voir les hôpitaux se retrouver dans l'incapacité d'accueillir les patients les plus gravement touchés. Celui-ci agit donc dans l'urgence, limitant les libertés ici, interdisant les activités là. Mais cette gestion au coup par coup a d'autres conséquences plus dramatiques. Elle met en danger de nombreux artisans et entreprises, fait exploser le chômage et le nombre de personnes en situation de grande précarité.

Voilà où nous en sommes. Voilà le résultat de politiques davantage axées sur la gestion comptable, la rentabilité financière, que sur la satisfaction des besoins humains. Pourtant, les moyens existent dans un pays comme la France où les entreprises du CAC 40 ont distribué 49,2 milliards aux actionnaires l'an dernier !
S'il est du devoir de chacun de respecter les gestes barrières, de se protéger et de protéger les autres, il est du devoir de l'Etat d'être à la hauteur des enjeux de santé publique. Et cela commence par un financement de l'Hôpital public digne de ce nom.

PAGE 07

MA VILLE EN ACTIONS

PAGES 05 À 10
- Couvre-feu et mesures sanitaires renforcées
- Travaux de sécurisation des falaises

Archives©Pascal Colé

PAGE 09

Directeur de la publication **Alban Bruneau**
Rédactrice en chef **Stéphanie Pouteau-Debris**
Conception graphique **Sabine Turpin**
Ont collaboré à ce numéro **Eddy Lejeune, Romuald Malandain**, **Sylvestre Hautot** (Atelier d'Impression), **Alexandra Ferreira** et **Baptiste Arrestier**
Photographies **Stéphanie Pouteau-Debris** (sauf mentions contraires)
Nombre d'exemplaires **5000**
Distribution **ESAT de l'Estuaire**
Numéro de Commission paritaire **41 770**
Rédaction, photographies, montage PAO et impression **Service Communication** (Pôle Population) **de la Ville de Gonfreville l'Orcher**
Tél. **02 35 13 18 38**
Courriel **redaction-actualites@gonfreville-l-orcher.fr**

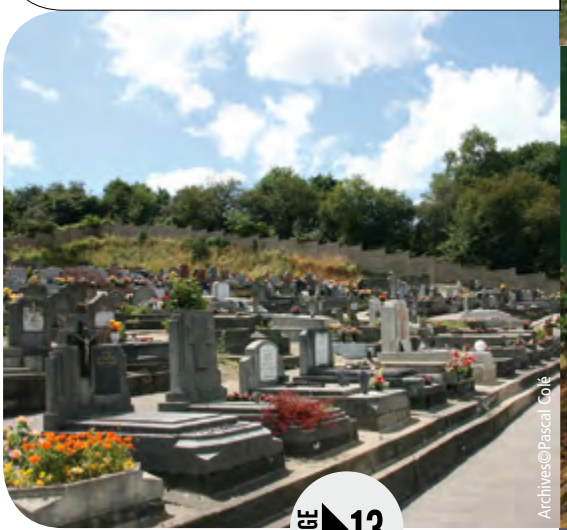
Archives©Pascal Colé

PAGE 13

PAGE 14

MA VILLE EN PRATIQUE

PAGES 11 À 13
- Au sujet des concessions funéraires
- Vacances familiales avec l'Agies

PAGE 16

©Jeff Lecesne

PAGE 18

MA VIE EN VILLE

PAGES 14 À 15
- Cinéma : 21ème édition du festival du grain à démoudre
- Concert hommage à Serge Hendrix

En raison du couvre-feu en vigueur, des changements d'horaires ou des annulations sont possibles

Photo de Une : le 21 septembre, un Ginkgo Biloba originaire d'Hiroshima a été planté sur le promenade Nelson-Mandela.

FACE À FACE

SOPHIE PAGNON
L'ART DE COMMUNIQUER AVEC SON BÉBÉ

PLUS D'INFOS SUR L'ASSOCIATION MATERN'ET LAIT SUR HTTP://WWW.MATERNETLAIT.INFO/
CONTACT MATERNETLAIT@HOTMAIL.FR OU 02 35 20 09 65

Sophie Pagnon, de l'association Matern'et Lait anime plusieurs ateliers à la médiathèque municipale autour de la langue des signes. Au programme : Séance de comptines en langue des signes et atelier "Signe avec bébé".

En 2002, Sophie Pagnon a découvert l'association Matern'et Lait en cherchant des conseils sur l'allaitement. L'association, spécialisée dans la parentalité bienveillante, aborde plusieurs sujets, tels que les signes avec bébé, l'allaitement, le massage pour bébé, le portage... Depuis, Sophie propose des ateliers "Signe avec bébé" pour permettre de communiquer plus facilement avec les bébés grâce à quelques signes empruntés à la Langue des Signes Française. *"Signer avec son bébé permet une communication bilatérale, entre les parents et leurs enfants, lorsque ces derniers ne parlent pas encore, pour exprimer ce qu'ils ressentent ou leurs besoins comme : "lait", "encore" "manger" ou "dormir"…"*
En 2008, Sophie a fait sa formation d'animatrice certifiée en Langue des Signes pour bébé par le biais de l'association "Signe avec moi". Elle a exercé comme animatrice pour enfants et travaille désormais auprès de personnes âgées isolées. Suite à sa formation, elle a ensuite rejoint Matern'et lait sous le statut de bénévole, tout en ouvrant en parallèle son auto-entreprise afin de proposer des ateliers "Signes avec bébé", une pratique encore peu répandue sur le territoire. *"A ce jour, nous sommes deux animatrices spécialisées sur la région, une à Fécamp et moi sur la région havraise."*
Sophie effectue régulièrement des formations sur Paris, dispensée par des personnes sourdes, afin d'apprendre la Langue des Sourds de France (LSF) dans sa totalité, une nécessité selon elle : *"Nous empruntons des signes à la Langue des Sourds de France, c'est une langue riche et simple, elle permet également de s'ouvrir aux autres."* Par le passé, Sophie est également intervenue dans des classes maternelles, pour permettre aux enfants entendants de communiquer avec leurs camarades sourds et malentendants. *"J'ai à cœur que les générations futures s'ouvrent aux autres, par le biais de démarches comme celles-ci"*, précise Sophie. Elle intervient également auprès d'adolescents en proie à des difficultés d'expression émotionnelle pour signer leurs ressentis et éviter les cris de colère, d'énervement, de fatigue…
Lors de ses ateliers, Sophie fait découvrir les signes avec bébé aux familles afin d'établir une communication bienveillante. Ces ateliers d'une heure, répartis en session de quatre dates, permettent de donner les bases pour communiquer avec bébé. *"Ces ateliers sont des temps d'échanges conviviaux, avec des comptines, des jeux, en signant. C'est une approche ludique et conviviale."* En parallèle, Matern'et lait a également mis en place un centre de formation. De son côté, Sophie intervient dans un centre de formation havrais pour former aussi les assistantes maternelles.
Les ateliers sont ouverts à tous, on peut débuter dès la naissance de bébé jusqu'à ses 18 mois généralement. *"Les nourrissons peuvent ainsi demander ce dont ils ont besoin : changer la couche, dormir, téter, un câlin, aide-moi… Ils peuvent préciser ce qui leur fait envie : je veux encore de la pomme, je veux jouer avec ma poupée. Ils peuvent interagir avec le monde qui les entoure (attends, j'entends un oiseau qui chante etc.). L'apprentissage se fait par mimétisme, on associe la parole et le geste (par exemple on signe le mot doudou puis on donne le doudou à son enfant afin qu'il comprenne)."* A savoir qu'il est possible d'apprendre à signer en 2-3 mois en pratiquant tous les jours quelques signes. *"Je trouve extraordinaire que les enfants puissent dire ce dont ils ont besoin, qu'on les prenne comme des personnes à part entière. Votre enfant a des choses à vous dire… bien avant de pouvoir parler !"*

PRATIQUE : les ateliers "Signe avec bébé" se tiendront à la médiathèque les 4 et 18 novembre, puis 2 et 16 décembre pour la première session ainsi que 3 et 17 février puis 10 et 24 mars 2021 pour la deuxième session.
Une séance "Comptines en langue des signes" est prévue le 22 décembre (18h) à la médiathèque.

Alexandra Ferreira

CONSEIL MUNICIPAL

UN PLAN DE RELANCE AU DÉTRIMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Lors de la séance du conseil municipal du 21 septembre, un vœu au sujet du plan de relance économique a été adopté à l'unanimité.

Présenté par Vincent Kettab, au nom du groupe des élus communistes et républicains, le vœu dénonce le financement du plan de relance de l'économie, présenté par le Gouvernement le 3 septembre dernier. *"Le Gouvernement fait peser sur les collectivités locales une bonne partie de la facture de son plan de relance de l'économie : 10 milliards de cadeaux aux entreprises financés par la baisse des impôts de production qui servent au financement des communes, des départements et des régions. 10 milliards en moins pour nos services publics, pour nos investissements publics. (…) Cet allègement sur les impôts dit de production qui entraînerait une réduction de moitié des impôts fonciers des établissements industriels représentant une perte de 1,75 milliards d'euros sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de 1,54 milliards sur la cotisation foncière des entreprises (CFE)."*

Le Gouvernement prévoit une compensation annuelle de ces pertes de recettes pour les communes et intercommunalités par des dotations de l'Etat. Toutefois, les élus municipaux gonfrevillais sont inquiets. *"Il est démontré que le Gouvernement n'a jamais tenu ses engagements en la matière, lesdites dotations et compensations se trouvant régulièrement réduites par la suite, à l'image de ce qu'il s'est passé suite à la suppression de la Taxe Professionnelle."*

Par son vœu, le Conseil municipal de Gonfreville l'Orcher se joint et soutient l'Association des Maires de France qui demande à l'Etat *"de mettre fin à sa stratégie d'affaiblissement financier et fiscal du bloc communal et de financer sur son propre budget les avantages fiscaux consentis aux entreprises dans le cadre de son Plan de relance de l'économie."*

AVIS SUR LES CESSIONS DE PATRIMOINE

Depuis la promulgation de la loi Elan en novembre 2018, les bailleurs sociaux sont contraints d'accroître leurs cessions immobilières au sein de leur parc de logement social. Pas moins de cinq délibérations étaient à l'ordre du jour du conseil municipal du 21 septembre, les élus devant rendre leur avis. *"Nous souhaitons encourager les solutions qui permettent de favoriser l'accession à la propriété pour les locataires de logements sociaux, et ainsi faciliter les parcours résidentiels des ménages. Toutefois, notre devoir est non seulement de maintenir un bon niveau d'offre locative en logement social, mais de l'augmenter, pour adapter l'offre aux besoins, notamment en logements individuels. Il nous faut donc trouver le juste équilibre entre ces deux objectifs,* a expliqué Alban Bruneau. *A Gonfreville l'Orcher, nous comptons à ce jour ce jour 2 116 logements sociaux. La vacance est quasi nulle et près de 1 215 dossiers de demande de logement sont en attente de solutions, notamment 689 familles gonfrevillaises qui ont besoin d'une solution de relogement plus adaptée à leur nouvelle composition familiale pour pouvoir demeurer sur la commune."*

Ainsi, les élus municipaux se sont mis d'accord pour émettre un avis favorable aux demandes des bailleurs relatives à une vente de logements, dès lors que le bailleur s'engage à compenser cette vente par des programmes de réhabilitation ou de construction de logements locatifs sur la commune, et de n'autoriser ces ventes que dans la limite d'un tiers de l'ensemble de son parc social sur la commune. En conséquence, le conseil municipal a émis un avis favorable à la cession de quatre pavillons du bailleur Alcéane à Mayville, et un avis défavorable au plan de vente de CDC Habitat Grand Ouest concernant la cession de 8 pavillons PLS et 16 logements (14 collectifs et 2 pavillons) de la résidence Théodore-Monod.

UNE AIDE POUR LES SINISTRÉS DE BEYROUTH

Le 4 août dernier, une violente explosion liée à la présence de nitrate d'ammonium dans le port de Beyrouth a fait 6 700 victimes dont 188 morts dans la capitale libanaise. Devant les conséquences humanitaires dramatiques générées par cette explosion, de nombreuses associations et ONG se sont immédiatement mobilisées pour venir en aide aux familles sinistrées. Parmi ces associations, le Secours Populaire Français a lancé une vaste campagne de souscription afin de récolter des fonds. Dans le cadre de sa politique de solidarité internationale, la Municipalité a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5000€ au Secours Populaire Français.

COVID-19

COUVRE-FEU ET MESURES SANITAIRES RENFORCÉES

Face à une situation sanitaire qui continue de se dégrader, le Premier ministre a décrété l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire depuis le 17 octobre, puis l'instauration du couvre-feu dans plusieurs départements le 24 octobre.

Le passage en état d'urgence sanitaire interdit notamment les rassemblements à plus de 6 personnes dans l'espace public ainsi que les rassemblements festifs et familiaux dans des salles des fêtes ou polyvalentes.
Depuis le 24 octobre, le couvre-feu est mis en place dans de nombreux départements dont la Seine-Maritime, de 21h à 6h du matin. D'une durée initiale de quatre semaines, il pourra éventuellement être prolongé en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Des dérogations au couvre-feu ont été prévues pour raisons de santé, raisons professionnelles (sur justificatif de l'employeur), pour aider un proche en situation de dépendance, pour des raisons de transport et pour sortir son animal de compagnie. Ces attestations dérogatoires peuvent se faire en ligne, sur un smartphone et sur papier libre (à télécharger sur le site www.gouvernement.fr).
La Municipalité en met également à disposition de la population dans les différents accueils municipaux. Dans les périmètres concernés par le couvre-feu, les bars, les établissements sportifs, les salles de jeux, les foires et salons sont fermés toute la journée et les fêtes foraines sont interdites.
De plus, l'arrêté préfectoral du 24 octobre précise de nouvelles restrictions s'appliquant à l'ensemble du département de Seine-Maritime. Le port du masque est obligatoire dans tout l'espace public pour toute personne de 11 ans et plus. L'utilisation des équipements sportifs clos et couverts (salles de sport, gymnases) est exclusivement limitée aux scolaires et aux mineurs licenciés sous encadrement, aux sportifs professionnels et de haut niveau.
"Quoi que l'on puisse penser de la gestion de cette crise par le Gouvernement et des mesures mises en place, j'invite les Gonfrevillais.es à les respecter et à faire preuve d'une grande responsabilité civique, notamment pour ne pas avoir à subir demain des restrictions encore plus fortes, comme un re-confinement", a déclaré Alban Bruneau, maire.

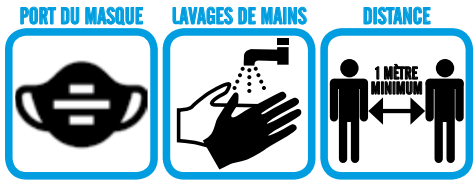

RÉCEPTION

LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE À L'HONNEUR

Le 22 septembre, la municipalité a reçu les représentants de la communauté éducative.
Les élus municipaux ont souhaité la bienvenue aux six nouveaux enseignants sur les soixante que compte la commune. 1064 enfants sont inscrits dans les cinq groupes scolaires gonfrevillais. Aucune ouverture ni fermeture de classe n'est à signaler en cette rentrée. La reconstruction de l'école Jacques-Eberhard arrive à son terme. Une inauguration est prévue au cours du premier semestre 2021. Durant l'année, les représentants des parents d'élèves pourront déjeuner au restaurant scolaire de leur établissement à raison d'une fois par trimestre.
"Nous voulons apporter toute transparence sur la qualité de la restauration et l'encadrement des enfants sur ce temps méridien, dans un esprit bienveillant et constructif", a précisé le maire Alban Bruneau.
La situation sanitaire reste marquée par l'incertitude. *"Les classes de neige seront-elles maintenues ? Et les sorties pédagogiques ? Le contexte sanitaire le dira… Mais cela ne nous empêche pas d'être à vos côtés en matière de dotations aux projets d'école, de matériel, de fournitures scolaires, de sport et de culture et par le nombre d'ATSEM mis à disposition des classes de maternelle."*

PAIX

UN ARBRE D'HIROSHIMA PLANTÉ AU CHEMIN-VERT

A l'occasion de la journée internationale de la Paix le 21 septembre, la Ville de Gonfreville l'Orcher a planté un arbre japonais, originaire de la ville d'Hiroshima.

Il s'agit d'un Ginkgo Biloba, connu pour sa robustesse. Il fut la première espèce d'arbre à repousser après l'explosion de la bombe atomique le 6 août 1945 à Hiroshima. Offert par la ville de Malakoff, adhérente tout comme la ville de Gonfreville l'Orcher à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix, l'arbre est un descendant de l'un de ces arbres survivants.

Le Ginkgo Biloba a été planté au début de la promenade Nelson-Mandela, à proximité du pan du Mur de Berlin. Un choix chargé de sens. *"Cet arbre est un symbole de vie, un symbole d'espoir et un symbole de paix. De vie d'abord, parce qu'il a résisté à la dévastation, à l'anéantissement de son environnement. D'espoir ensuite, parce qu'il a été plus fort que la plus terrifiante arme jamais inventée. Symbole de paix enfin, parce que personne ne souhaite que de telles atrocités se reproduisent un jour. C'est parce que ces valeurs sont les nôtres à Gonfreville l'Orcher, que nous célébrons chaque année cette journée internationale de la paix… Par ce geste aujourd'hui, nous réaffirmons notre opposition aux guerres, aux armes et notamment aux armes nucléaires"*, a souligné Alban Bruneau.

Six classes gonfrevillaises des écoles Arthur-Fleury, Jean-Jaurès et Turgauville ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour être témoin de ce message de paix. Un enfant de chaque classe a participé à la mise en terre de l'arbre avec le maire de la ville. Toutefois, celui-ci a dû être mis à l'abri pour quelques mois à la serre municipale.

FORMATION

ATELIERS 1ERS SECOURS

Dans le cadre des ateliers prévention santé de la Ville et du CCAS, deux sessions de formation aux gestes de premiers secours étaient organisées en octobre. Une quinzaine de personnes a assisté à la formation dispensée par l'unité locale de la Croix Rouge. Pendant huit heures, les volontaires ont suivi plusieurs modules : initiation à la réduction des risques, les urgences vitales, les malaises, les étapes des premiers secours… Un nouveau thème a été ajouté pour aborder l'épidémie de Covid-19. L'objectif est de reconnaître les situations d'urgence pour savoir réagir avec efficacité. A la fois théorique et pratique, la formation a permis aux stagiaires d'obtenir leur attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

CONCERTATION

À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

Entourés d'agents des services, les élus municipaux sont venus à la rencontre des habitants lors de quatre rendez-vous de quartier au mois de septembre.

Les points de rencontre étaient donnés à la Pissotière-à-Madame, au Chemin-Vert, devant le local Guy-Môquet de Mayville ou encore sur la place de l'église à Gournay-en-Caux. Dans le respect des gestes barrière, les Gonfrevillais sont venus nombreux pour échanger avec le maire et les conseillers municipaux, et exprimer leurs doléances. De nombreux sujets ont été abordés, tels que le réseau de fibre, l'entretien des arbres et des espaces verts, le stationnement, les éclairages publics, les panneaux de signalisation, les pistes cyclables, les incivilités, les chantiers en cours… Chaque problématique posée a été notée afin d'y travailler dans les meilleurs délais en interne ou pour interpeller les partenaires concernés (Communauté urbaine, bailleurs, police…).

TRAVAUX

PROTECTION DES RIVERAINS ET SÉCURISATION DES FALAISES

Dans le cadre du Plan de prévention des risques naturels, plusieurs propriétés des Côtes Blanches sont concernées par des travaux de sécurisation des falaises. Une réunion publique se tenait début septembre.

Des diagnostics techniques ont été établis en 2016 puis novembre 2018 par le bureau d'étude ANTEA, dont le rapport a conclu une fragilisation de la falaise liée à des phénomènes d'érosion. Celle-ci fragilisant l'enracinement des arbres, qui finissent parfois par tomber vers les habitations situées en pied de falaise, en entraînant des éboulis terreux et chutes de blocs. Dans le cadre de la prévention des risques majeurs, la Ville de Gonfreville l'Orcher a décidé de mener et prendre en charge un vaste chantier de sécurisation. *"Les travaux ont plusieurs objectifs : prémunir les chutes d'arbres pouvant accentuer un risque de chutes de blocs, entretenir la végétation accessible et assurer la sécurité des habitations situées en bas de la falaise (situées du 4b au 104b avenue des Côtes Blanches)."*

Les travaux d'élagage et d'abattage d'arbres seront effectués en haut et en bas de falaise par la société Martin Père et Fils via un marché public attribué le 17 février 2020. Par conséquent, les habitants de la Route d'Orcher (du 60 au 114) sont également concernés. Lors du conseil municipal du 21 septembre, une délibération a été votée pour autoriser le maire à signer les conventions de partenariat avec les habitants propriétaires afin de pouvoir intervenir sur leurs parcelles. Après un état des lieux réalisé par un expert judiciaire (mandaté par le juge des référés), les travaux d'élagage et d'abattage seront engagés à partir du mois de décembre. L'opération devrait durer jusqu'en février.

PABLO-PICASSO

LES AIRES DE JEUX INTERDITES

Démarrés en juin, les travaux de transformation des espaces extérieurs du groupe Pablo-Picasso avancent à un bon rythme. L'installation des sols souples et des jeux des nouvelles aires ludiques sont en cours. Pour raison de sécurité, l'accès à cette partie reste totalement cloisonné jusqu'à la fin du chantier de réhabilitation. Toutefois, des dégradations sur les installations ont été malheureusement constatées. La Ville rappelle qu'elle met tout en œuvre pour améliorer le cadre de vie des habitants dans les quartiers. Ainsi, il est demandé de faire preuve de civisme en respectant la signalisation interdisant l'accès aux aires de jeux.

VOIRIE

TRAVAUX D'ENROBÉ

A la demande de la Municipalité gonfrevillaise, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, compétente en matière de voirie, a réalisé plusieurs travaux courant septembre. Le revêtement de toutes les places de stationnement avenue du Chemin-Vert a été remplacé par de l'enrobé. La voirie des rues Jacques-Duclos et René-Cance a également été entièrement rénovée.

CÉRÉMONIES

BRAVO AUX MÉDAILLÉS DU TRAVAIL !

En octobre, la municipalité mettait à l'honneur les médaillés d'honneur du travail gonfrevillais.

Le 8 octobre, la cérémonie s'est tenue à la salle Arthur-Fleury, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. 59 salariés du secteur privé de différents domaines (santé, transport, métallurgie, équipement aéronautique, habillement, maintenance industrielle, commerce maritime, grande distribution, raffinage…) ont reçu des médailles qui marquaient 20, 30, 35 voire même 40 ans d'activités professionnelles.
Le 15 octobre, c'était au tour de 21 agents communaux d'être mis à l'honneur. *"Toutes ces années sont le symbole de l'engagement, de la fidélité, de la confiance envers le monde de l'entreprise et le service public. Et c'est vous le capital humain sans lequel rien ne serait possible"*, a souligné Alban Bruneau dans son discours.
"Durant la crise sanitaire, notre pays a pu compter sur deux piliers : les salariés du secteur privé et les services publics : personnels soignants, éboueurs, transporteurs, salariés des entreprises de la zone industrielle, agents d'entretien, personnels des supermarchés. Tous ces métiers souvent mal payés ont permis à notre pays de continuer à fonctionner, ont continué de subvenir aux besoins de la population. De l'autre côté, les collectivités locales et les services publics ont également joué leur rôle. Grâce à leur capacité à agir en proximité, leur savoir-faire et leurs connaissances des réalités locales, des populations."
A l'occasion de la cérémonie des médaillés communaux, Marc Guérin, 1er adjoint au maire a également été récompensé de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil pour ses 30 ans de mandat d'élu local.

CARNET

LES MARIAGES

Anthony Mallet et **Aurélie Thilloy**
le 12 septembre

Alexandre Danger et **Laurène Tiennot**
le 10 octobre

LES PARRAINAGES

Jade Fiselier
le 26 septembre

Nyla Lenormand Philippe
le 10 octobre

LES NAISSANCES

Oliver Leroy Tougard, 4 rue de Turgauville, le 9 juin à Montivilliers • **Léona Hergoz**, 32 rue du Beau Panorama, le 19 août à Montivilliers • **Zélia Ami**, 6 rue Elsa-Triolet, le 11 septembre à Montivilliers

LES DÉCÈS

Gérard Lesueur, 19 avenue Saint Sauveur, le 13 août, 70 ans • **André Joignant**, 44 rue Jacques-Duclos, le 24 août, 83 ans • **Maryse Anglade**, 4 rue Danièle-Casanova, le 25 août, 56 ans • **Claude Ménager**, 7 rue de la Ferme Leblond, le 15 septembre, 73 ans • **Thérèse Granger veuve Blondel**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 30 septembre, 83 ans • **Lucienne Corblin veuve Lebrun**, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 30 septembre, 93 ans

MASQUÉS MAIS PAS BAILLONNÉS !

LES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

La gestion de la crise du Covid-19 impose une priorité absolue à la santé face à une pandémie qui menace toujours notre propre santé et celle d'autrui. Nos proches comme les personnes que nous pouvons côtoyer ou même croiser. Aussi quels que soient les avis que nous pouvons porter les uns et les autres sur la gestion de cette crise, sur les décisions prises par l'Etat, la prudence reste de mise. C'est une question de responsabilités individuelle et collective pour que cette crise soit aussi rapidement que possible dernière nous.

Mais au-delà de ces considérations sanitaires, il est important que le port de masque ne nous bâillonne pas, comme il est important que la distance à respecter avec autrui ne soit que de quelques mètres, et aucunement humaine ni sociale !

Car avec cette crise qui angoisse, qui entrave déjà nos libertés, qui percute le pouvoir d'achat, l'emploi ou l'accès à l'emploi : la proximité, les liens et les solidarités à maintenir sont tout aussi vitaux !

Comme il est indispensable que les milliards d'argent public mobilisés par le gouvernement pour soutenir l'économie, ne viennent pas accroitre les profits, les dividendes des profiteurs de crise, mais servent à l'emploi et aux services publics.

Auchan, Boiron, Bridgestone, Dresser-Siemens à nos portes, viennent nous rappeler que nous en sommes loin. Ces grands groupes, pour garder leurs marges à deux chiffres grâce à de l'argent public obtenu par le CICE ou le Plan de relance du gouvernement, sacrifient les emplois et les outils de production.

Ça suffit ! Restons solidaires pour l'intérêt commun de toutes et tous.

LE TEMPS D'APRÈS

LES ÉLUS SOCIALISTES

Après plus de six mois sans tribune, c'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour notre billet d'humeur mensuel.

Comment ne pas évoquer la crise sanitaire et son corollaire économique, sans évoquer les défaillances dans sa gestion mais aussi et surtout dans son anticipation.

Certes s'il est plus facile de juger après coups des décisions prises depuis mars avec des connaissances acquises depuis, il est par contre plus aisé de mesurer le manque de prospectives depuis des décennies notamment en laissant partir des secteurs stratégiques de notre industrie pharmaceutique, ou encore en supprimant des services hospitaliers, voire la non couverture par les assurances de ce risque en perte d'exploitation pour citer des exemples marquants.

La crise n'est pas encore derrière nous, loin de là, mais il est déjà nécessaire et dès à présent de se poser pour penser l'après crise et planifier les priorités d'investissements et d'organisations futurs par un retour d'expérience global.

Une équipe dynamique
à votre disposition
dans la réalisation de vos projets
de communication.

Supports financés par la publicité

SORÉCO PUBLICITÉ
44, Rue Quesney
76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Tél. 02 32 184 184 - Fax 02 32 184 185

soréco Publicité

OCEANE
CENTRE COMMERCIAL

ICI, C'EST LE SHOPPING EN TOUTE LIBERTÉ
40 boutiques & restaurants
Le Havre - Sanitreville

GARCZYNSKI TRAPLOIR
YVETOT

Conception-Réalisation-Maintenance
Installations Photovoltaïques
Eclairage Public
Illuminations
Réseaux électriques HT BT

PUBLI DIFFUSION
AGENCE DE COMMUNICATION

LA COMMUNICATION QUI BOUGE ! !

CARTES DE VISITE
FLYERS
AGENDAS
LOGOS

44, rue Quesney
76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
02 32 184 184
publi@publidiffusion.fr / www.publidiffusion.fr

CIMETIÈRE

AU SUJET DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

PLUS D'INFOS AUPRÈS DE MURIEL LECOQ, AGENT À L'ÉTAT-CIVIL AU 02 35 13 18 29

©Alida Rose

La municipalité gonfrevillaise a la préoccupation constante d'améliorer la gestion des cimetières de la ville. Petit rappel en matière de réglementation sur les concessions et la translation.

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière (caveau, tombe, cavurne) dont vous achetez l'usage (mais non le terrain). Il peut aussi s'agir d'un emplacement réservé aux urnes funéraires au sein d'un columbarium. L'acte de concession précise qui en sont les bénéficiaires ainsi que la durée. Celle-ci peut être de 15 ans ou de 30 ans. Les tarifs sont fixés par le conseil municipal chaque année (délibération en septembre pour prise d'effet au 1er janvier de l'année suivante).
Il est rappelé qu'au terme de la durée d'une concession, le co-titulaire ou les héritiers du titulaire doivent se faire connaître auprès du service Etat-Civil afin de : soit renouveler la concession pour la même durée, soit demander l'abandon de la concession. Sans nouvelle de votre part, au bout de deux années suivant l'échéance de la concession, la mairie est autorisée légalement à reprendre la concession funéraire, par arrêté municipal. A ce jour, de nombreuses sépultures ont dépassé le délai légal de renouvellement. Pensez-donc à vérifier régulièrement l'acte de concession en votre possession et vous rapprocher le cas échéant du service Etat-Civil.

Translation de l'ancien cimetière
Depuis 1992, la translation de l'ancien cimetière du centre vers les cimetières situés au bout de la rue de Turgauville et à Gournay est engagée. Toutefois, sur plus de 1000 sépultures, seulement 312 ont pu être transférées. Près de 500 sépultures identifiées nécessitent l'accord des familles afin de procéder au transfert. Si vous êtes concernés, merci de prendre contact dès que possible avec le service Etat-Civil. Vous aurez le choix entre l'abandon de la concession ou le transfert vers une nouvelle concession. Une dispersion au jardin des souvenirs est également possible. La translation est financée par la Ville exceptée l'achat de la nouvelle concession qui reste à charge des familles, ainsi que le transfert vers une autre commune.

MÉDIATHÈQUE

UN FONCTIONNEMENT DYNAMIQUE

Depuis le 15 septembre, la médiathèque accueille de nouveau le public aux jours et horaires habituels : mardi (16h-20h), mercredi (10h-17h), vendredi (14h-17h) et samedi (10h-17h). En raison du contexte sanitaire, la médiathèque fonctionne de façon "dynamique". Un circuit de circulation est fléché au sol, la lecture et le jeu sur place ne sont pas possibles. Le port du masque pour les plus de 11 ans est obligatoire le temps de votre visite tout comme la désinfection des mains dès l'entrée. Toute l'équipe de la médiathèque vous remercie de votre compréhension et de votre

collaboration par l'application de ces règles. Retrouvez toutes les infos et les animations sur le site **www.gonfreville-l-orcher.fr** (rubrique médiathèque).

ASSOCIATION

PERMANENCES DES RESTOS DU CŒUR

Les permanences d'inscription aux Restos du Cœur se tiennent les **jeudis 5, 12 et 19 novembre** ainsi que le **mardi 17 novembre** (de 9h à 11h et de 13h30 à 15h30), dans les locaux mis à la disposition par la municipalité sous la salle Arthur-Fleury. Les distributions reprendront à compter du **mardi 24 novembre**, dans le respect des gestes barrière. La cafétéria ne pourra pas être ouverte en raison des contraintes sanitaires. Il est demandé aux bénéficiaires de ne pas se déplacer en cas de symptômes de Covid-19. Les jours de distributions sont fixés les mardis après-midis (13h30-15h) et les jeudis (9h-11h et 13h30-15h). Infos au 02 35 47 38 28 aux heures de permanence et au 06 25 67 30 36.

EH! CHANGE

Dans le cadre de ses animations *Eh ! Change*, le CCAS organise l'atelier "Tous en bus" les **jeudi 5 novembre** (13h30-16h) et **vendredi 6 novembre** (8h30-12h). Il s'agit de prendre ensemble le bus depuis le centre ville de Gonfreville l'Orcher jusqu'à la gare du Havre afin d'accompagner le public dans sa création d'une carte de transport au guichet de LiA. Réservation obligatoire auprès d'Alexandra Gorre au 02 35 13 18 57.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS

A chaque rentrée scolaire, la municipalité de Gonfreville l'Orcher apporte une aide financière aux étudiants gonfrevillais. Une bourse d'études de 183€ est attribuée, sans condition de ressources. Pour en bénéficier, il faut se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville, muni d'un certificat de scolarité, d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire. Vous avez jusqu'au **vendredi 27 novembre** pour déposer votre demande. Infos au 02 35 13 18 27.

COMPLEXE NAUTIQUE GD'O

Suite à la publication de l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2020 complétant les mesures sanitaires en vigueur, le complexe aquatique Gd'O est fermé au public jusqu'au 14 novembre. Toutefois, seules les activités enfants (école de natation, scolaires, cours collectifs de mineurs et centres de loisirs) sont autorisées. Infos complémentaires au 02 77 61 10 10.

DISPOSITIF

"VACANCES FAMILIALES" AVEC L'AGIES

PLUS D'INFOS SUR WWW.AGIES.FR OU AU 02 35 45 44 75

Chaque été, le centre social Agies propose des aides pour accompagner des familles modestes gonfrevillaises dans leur projet de vacances.

Le dispositif "Vacances familiales" permet aux familles en difficulté (quotient familial inférieur à 900) de partir en vacances à moindre coût. Le projet peut être collectif ou individuel. Le centre social Agies offre un accompagnement administratif. *"Selon la situation des familles, des aides financières de l'ANCV (sous forme d'épargne bonifiée) et de la CAF peuvent être mobilisées. En complément, le CCAS de Gonfreville l'Orcher peut également apporter son soutien. Ces différentes aides peuvent permettre de réduire le coût du séjour de 30 à 80%*, explique Magali Goument, coordinatrice administrative de l'Agies. *Cette année, j'ai accompagné individuellement huit familles pour des projets de séjours en Vendée, en Bretagne et en Normandie."*

Le coup de pouce de l'Agies peut aussi être organisationnel en terme de construction du projet de vacances. Cet été, dans le cadre du projet collectif, six familles gonfrevillaises ont pu partir en vacances, du 11 au 18 juillet, dans un camping près de Dieppe. Deux sorties collectives ont été organisées au parc de Clères et au parc d'attraction du Bocasse. *"Cela peut avoir un côté rassurant de partir à plusieurs. Le projet est monté tous ensemble tout au long de l'année, les gens se mettent d'accord sur la destination, le choix du camping et les activités communes,* précise Magali Goument. *Ces familles peuvent aussi bénéficier des aides financières pré-citées."*

Une réunion d'information pour préparer les vacances 2021 est prévue le **vendredi 13 octobre** à 14h au centre social.

SÉNIORS

DISTRIBUTIONS DES COLIS DE NOËL

Les colis de Noël offerts aux retraités de plus de 65 ans par la Ville et le CCAS seront distribués en décembre lors de trois permanences. La première se tiendra le **mercredi 9 décembre** à la salle des fêtes de la mairie (n°1 à 250 de 9h à 10h, n°251 à 500 de 10h à 11h, n°500 à 800 de 11h à 12h). Pour les résidents de Gournay-en-Caux, la distribution se tiendra le **jeudi 10 décembre** (9h-12h) à la mairie annexe du hameau. Pour les résidents de la cité de Mayville, la distribution se déroulera le **vendredi 11 décembre** (9h-12h) à la mairie annexe du quartier. Si en raison de l'évolution du contexte sanitaire, des mesures plus restrictives devaient être appliquées, la distribution des colis serait assurée sous une autre forme. Les aînés seront informés au préalable.

Renseignements complémentaires au CCAS au 02 35 13 18 57.

SANTÉ

VIGILANTS FACE AU COVID

En Normandie, les indicateurs de suivi épidémiologique confirment que le Covid-19 circule activement dans la région. L'Agence régionale de santé rappelle que chacune et chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la lutte contre le virus. La stratégie de lutte contre le virus repose sur quatre piliers essentiels : le respect des gestes barrière, le triptyque Tracer/Alerter/Protéger, la protection des publics vulnérables et les mesures de gestion là où le virus circule plus activement. Dès l'apparition de symptômes évocateurs du Covid-19 (toux, fièvre, perte de goût et d'odorat, nez qui coule), vous devez contacter votre médecin traitant ou le 116 117, numéro de la permanence des soins en Normandie. En cas de suspicion d'infection au coronavirus, vous serez prioritaires pour vous faire dépister. Dans l'attente des résultats de votre test, restez chez vous et limitez les contacts avec votre entourage. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou signes d'étouffement, vous devez appeler le 15.

Retrouvez les points de prélèvements en Normandie (carte actualisée régulièrement) sur le site Internet de l'ARS :
www.normandie.ars.sante.fr

LA GOURNAYSIENNE ANNULÉE

En raison du contexte sanitaire actuel et des protocoles exigés par les autorités préfectorales et des désistements de certaines communes, l'association La Gounaysienne est contrainte d'annuler la 23ème édition de sa marche au profit du Téléthon. Celle-ci devait se dérouler les 2 et 3 décembre. Toutefois, la Gournaysienne continue de recueillir des dons afin de pouvoir remettre un chèque à l'AFM et peut-être proposer une marche au printemps. Plus d'infos au 06 47 92 56 00 ou sur le site **lagournaysienne.e-monsite.com**

CCAS : INSCRIPTIONS RETRAITÉS

Les inscriptions pour les banquets, colis compensateurs et excursions prévus en 2021 se feront par téléphone sur la période du mois de novembre. Le CCAS contactera toutes les personnes de plus de 60 ans inscrites dans le registre du CCAS. Plus d'infos au 02 35 13 18 57.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Des permanences gratuites avec un écrivain public sont organisées pour vous aider à remplir toutes sortes de correspondances et de dossiers. Les prochains rendez-vous se tiendront les **vendredis 6 et 20 novembre**, puis **4 décembre** (à la mairie de 13h30 à 16h) et les **mardis 10 et 24 novembre** (à la mairie annexe de Mayville de 9h30 à 12h).

INFOS PPRT

La Société Inhari a été mandatée pour accompagner les riverains concernés par le Plan particulier des risques technologiques (PPRT). Les permanences d'information se tiendront les **lundis 9 et 23 novembre** (9h30 à 12h30) et les **vendredis 6 et 20 novembre**, puis **4 décembre** (de 14h à 17h), dans le respect des gestes barrière. Plus d'informations au 02 32 08 13 04 et sur **contact@inhari.fr**

REPERTOIRE

BON À SAVOIR

PÔLE D'INSERTION 02 77 00 54 27

du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h
7, rue Pierre-Glénisson

AGIES-CENTRE SOCIAL 02 35 45 44 75

du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h30
1bis, avenue Jacques-Eberhard

CONSEILS EN ARCHITECTURE

02 35 13 18 00

Permanences du CAUE aux services Techniques, av. Jacques-Eberhard, les **jeudis 12 novembre** et **10 décembre.** Gratuit sur RDV auprès du service Urbanisme.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

02 35 13 18 00

Un conciliateur de justice reçoit, sur rendez-vous, en mairie, tous les vendredis.

UFC-QUE CHOISIR

09 62 51 94 37 / 06 47 12 53 02

Permanence le 1er mercredi du mois, de 14h à 17h, au centre social Agies.

CENTRE DE RECYCLAGE

02 35 51 31 96

Situés rue Jacques-Duclos, les services du centre de recyclage de la Communauté urbaine sont accessibles du lundi au samedi (8h30/12h et 14h/18h).

COLLECTE D'ENCOMBRANTS USAGÉS

02 35 13 18 00 (INFOS + FORMULAIRE)

Pour la prochaine collecte d'encombrants blancs et bruns (électro-ménagers, matériels informatiques, etc.), renseignements à l'accueil de la Mairie.

CHÈQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Les distributions des chèques d'accompagnement personnalisé se feront uniquement sur rendez-vous le **lundi 23 novembre** dans la salle des fêtes située à l'hôtel de ville et à l'annexe de Gournay et le **mardi 24 novembre** à l'annexe de Mayville.

VIVRE HEUREUX SANS ALCOOL

02 35 13 92 88 / 06 27 58 78 01

Permanence le mercredi, de 17h à 19h, salle Erkonwald.

CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DU CENTRE 02 35 13 18 00 24h/24

du lundi au vendredi : 8h/12h30 et 13h30/16h30
(à partir de 10h, le 1er mardi de chaque mois)
CCAS : l'accueil social du CCAS se fait uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Contactez le 02 35 13 18 00 / 25

ANNEXE DE MAYVILLE 02 35 13 18 25

mardi et jeudi : 9h/11h45 et 13h30/15h45
Fermeture pendant les vacances scolaires.

ANNEXE DE GOURNAY-EN-CAUX 02 35 13 16 83

lundi et vendredi : 9h/11h45
Fermeture pendant les vacances scolaires.

SERVICES TECHNIQUES 02 35 13 18 00

9, avenue Jacques-Eberhard
du lundi au vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

TÉLÉFORMULAIRES

Démarches administratives sur le site **de la ville**
www.gonfreville-l-orcher.fr

SERVICE D'ASTREINTE 02 35 13 18 00

24h/24

CARTE VILLE 02 35 13 18 68

lundi et mercredi :
8h45/12h et 13h30/16h
vendredi : 8h45/12h
Vous pouvez également déposer vos chèques aux accueils (Mairie et Services Techniques). Un terminal carte bancaire est aussi disponible devant la mairie 24h/24h.

CARTE DE BUS

En vente à l'accueil du Pôle Éducation (2, rue M-Thorez) du 25 au 5 de chaque mois.

LOGEMENT JEUNES 02 35 13 18 27

Le Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes de Seine-Maritime (CLHAJ 76) vous accueille au Pôle Éducation (2, rue M. Thorez) les lundis de 14h à 17h.

POINT INFO JEUNESSE 02 35 13 18 27

Le PIJ vous accueille sans RDV pour toute recherche d'informations. Point multimédia gratuit.

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE

02 35 13 18 27 (SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)
Propose aux jeunes (16/25 ans) en recherche d'emploi et de formation, un suivi social et professionnel.

LES ÉLUS REÇOIVENT

SUR RENDEZ-VOUS 02 35 13 18 00

ALBAN BRUNEAU, Maire
Affaires générales

MARC GUÉRIN, 1er adjoint au Maire
Service public communal, Finances, Etat civil

MARIE-CLAIRE DOUMBIA, 2ème adjointe au Maire
Solidarités, Prévention santé, Politique de la Ville

MICHEL GARCIA, 3ème adjoint au Maire
Urbanisme, Commerces, Commission sécurité

FABIENNE DUBOSQ, 4ème adjointe au Maire
Animation, Enfance-Jeunesse, Projet Educatif Global, Projet de Réussite Educative

THIERRY ROLLAND, 5ème adjoint au Maire
Prévention des Risques Majeurs, Tranquillité publique, Nouvelles Technologies

BÉATRICE LELLIG, 6ème adjointe au Maire
Vies des Aînés

FABRICE PIMOR, 7ème adjoint au Maire
Environnement, Cadre de Vie, Patrimoine, Transport municipal

NATHALIE COUCHAUX, 8ème adjointe au Maire
Culture

VALÉRIE BEAUDOUIN, Conseillère municipale déléguée
Logement, Accessibilité

MARTIAL OTT, Conseiller municipal délégué
Culture de Paix, Relations internationales

MARIE-CHRISTINE BRETON, Conseillère municipale déléguée
Animations de quartier

CHARLES PITTE, Conseiller municipal délégué
Fêtes et Cérémonies, Anciens Combattants

MARIE NGUYEN, Conseillère municipale déléguée
Affaires scolaires, Restauration municipale

ANDRÉ VALIN, Conseiller municipal délégué
Sport

PERSONNES ÂGÉES

RÉSIDENCE DE L'ESTUAIRE 02 35 47 73 34
RÉSIDENCE DU CLOS FLEURI 02 35 47 52 57
EHPAD *LES CHARMETTES* 02 32 85 36 00

INFOS SOCIALES

ASSISTANTES SOCIALES

Centre social 02 35 47 77 88
Mmes Laplace et Sampic : sur RDV
Carsat 02 32 74 07 88
Charlène Brillant, assistante de service social

PMI 02 35 47 49 04

Centre social : mardi après-midi (sur RDV)

BEFORE LE FESTIVAL

MAISON DE L'ÉTUDIANT (LE HAVRE) • 10 novembre, 19h

Une sélection de sept courts-métrages français sur le thème du festival. Durée : 1h37

CINÉ FAMILLE

ECPC • 15 novembre, 15h-17H

• L'atelier (dès 8 ans) "réalisation d'une bande son" animé par Jean-Carl Feldis est proposé de 15h à 17h.
• Rendez-vous pour les plus petits (dès 18 mois) avec le ciné-concert *Petites Bêtises* par le club des chats (duo pop-punk) à 16h.

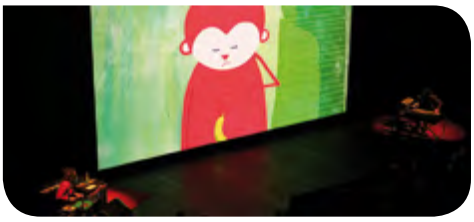

AVANT-PREMIÈRE

CINÉMA LES ARTS (MONTIVILLIERS) • 15 novembre, 18h

Véritable coup de cœur des jeunes cinéphiles, *Teddy* de Ludovic et Zoran Boukherma fait partie de la Sélection Officielle Cannes 2020, et sortira en janvier 2021. Dans les Pyrénées, un loup attise la colère des villageois. Teddy, 19 ans, sans diplôme, vit avec son oncle adoptif et travaille dans un salon de massage. Un soir de pleine lune, Teddy est griffé par une bête inconnue…

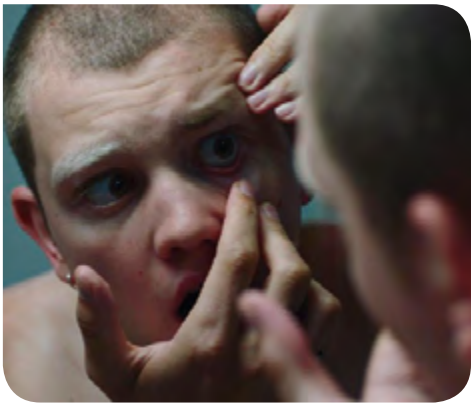

DOCUMENTAIRE

ECPC • 16 novembre, 19h

Soutenu par Normandie Images et dans le cadre du mois du film documentaire, *Miss Mermaid*, de Pauline Brunner et Marion Verlé est présenté. Plongez dans le quotidien d'Alexia, jeune fécampoise, engagée dans le concours national français des sirènes.

ÉDUCATION À L'IMAGE

ECPC • 18 novembre, 14h-17h

En partenariat avec la coordination régionale Passeurs d'Images Normandie Images, cette après-midi met en valeur des films réalisés en atelier par des jeunes et des adultes. Ils seront présents pour les présenter et parler de cette expérience de création.

EN RAISON DU COUVRE-FEU EN VIGUEUR, DES CHANGEMENTS D'HORAIRES OU DES ANNULATIONS SONT POSSIBLES

FESTIVAL

LE CINÉMA À L'HONNEUR ! 14▶22

En fuite… c'est le thème choisi par les jeunes organisateurs du grain à démoudre pour la 21ème édition de leur festival de cinéma.

ECPC ET AGGLOMÉRATION
PROGRAMME COMPLET SUR WWW.DUGRAINADEMOUDRE.NET

"Se lancer de nouveaux défis, parcourir de nouveaux horizons, de nouveaux points de fuites, comme celui de créer une programmation digne des plus grands festivals dans ce contexte bien particulier…" Voilà la volonté affichée par les jeunes organisateurs du Grain à démoudre. Même s'il faut s'adapter au contexte sanitaire et au protocole en vigueur cette nouvelle édition du festival de cinéma se veut "haute en couleurs pour oublier la grisaille de 2020."

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
DARK STAR EN CINÉ CONCERT

samedi 14 novembre, horaire à vérifier, ECPC

Le premier long métrage de science fiction de John Carpenter, *Dark Star*, est mis en musique par l'Etrangleuse, un collectif d'artistes mélangeant les sonorités de la harpe, de la guitare électrique et de subtiles textures électroniques. Le film raconte, dans un avenir proche, les aventures d'une mission aérospatiale envoyée depuis 20 ans dans la galaxie, mais depuis longtemps délaissée par la Terre.

DIX FILMS EN COMPÉTITION

Projections du 20 au 22 novembre, ECPC

Venus des quatre coins du monde, dix films (5 courts métrages et 5 longs métrages) ont été sélectionnés par les jeunes organisateurs pour leur esthétisme particulier, leur scénario troublant, des sujets et des jeux d'acteurs qui les ont touchés. Retrouvez toute la sélection sur le site Internet du festival.

Les ateliers cinématographiques habituellement organisés à l'ECPC pendant toute la semaine seront délocalisés au sein des établissements scolaires. Et les séances scolaires de projection seront démultipliées voire délocalisées pour éviter les rassemblements et les croisements de public.
Le programme propose plusieurs temps forts à l'ECPC et dans plusieurs lieux partenaires comme les cinémas Les Arts, le Sirius, le Studio et la Maison de l'étudiant.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE
CONCERT ET PALMARÈS

dimanche 22 novembre, 15h, ECPC

La cérémonie débutera par le concert de Coralie Russier, comédienne et chanteuse membre du grand jury, qui se produira en duo avec l'artiste gonfrevillais Vincent Lanouvel. Au programme : chansons du cinéma populaire, mélodies jazzy et compositions personnelles.
Suivra la remise des prix des différents jurys : Grand Jury, Jeunes Cinéphiles, Lycée Jean-Prévost, Détenus du centre pénitentiaire du Havre et prix du Public. Le Grand Jury est composé de Eric Jarho (producteur et enseignant de cinéma), de Brigitte Lecordier (comédienne), de Coralie Russier (comédienne et chanteuse), d'Olivier Saladin (comédien) et de François Vallejo (écrivain).

EN RAISON DU COUVRE-FEU EN VIGUEUR, DES CHANGEMENTS D'HORAIRES OU DES ANNULATIONS SONT POSSIBLES

DANSE CONTEMPORAINE

SISYPHE HEUREUX

10 ▶ 20H30

ECPC • TARIFS : 12€/6€/3€ • RÉSERVATIONS AU 02 35 13 16 54

L'histoire de Sisyphe, figure de la mythologie grecque incarnant le courage et l'engagement, sera explorée par la compagnie 47.49.

L'Odyssée raconte que pour avoir osé défier les dieux, dont Thanatos, le Dieu de la Mort, Sisyphe fut condamné à déplacer éternellement en haut d'une colline un énorme rocher qui en redescendait chaque fois en roulant avant même de parvenir au sommet… Malgré cette tragique condition, Albert Camus affirmait que Sisyphe était heureux car il se savait maître de ses jours. Dernier volet de la trilogie du chorégraphe François Veyrunes, *Sisyphe heureux* magnifie la condition humaine. Les interprètes conjuguent mille et une façons de porter l'autre et de le soutenir. Seul ou ensemble, faire le pari pour soi-même d'un engagement fraternel sans complaisance.

©Guy Delahaye

©Cie Nez-à-nez

14 ▶ 15H

JEUNE PUBLIC

DUO MUSICAL DE CLOWNS

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 64

La compagnie Nez à Nez en liberté présente *Entendons-nous !* un spectacle de clowns pour les enfants de plus de 6 ans.

Voici une tentative ludique de communication. Une clown danseuse et un clown musicien partagent le même univers et les mêmes envies.
Au travers le dialogue, la communication gestuelle, les attentions… se révèlent la relation entre deux personnes : collaboration, tricherie, amusement, découverte des règles...

JEUNE PUBLIC

LE JARDIN D'HORTENSE

18 ▶ 10H15

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 64

Le spectacle musical de la compagnie Chat Bada entraîne les plus petits à la découverte du Jardin d'Hortense.

Dans ce drôle de jardin plein de musiques habitent un épouvantail, un bonhomme de neige, un petit lapin… Les légumes, les fruits et les outils y font du charivari. Le duo Coralie Delaune (chant et guitare) et Catherine Desnos (chant et accordéon) mêlent des comptines traditionnelle à leurs propres compositions. Durée : 30 minutes. Pour les enfants de 18 mois à trois ans.

©Vincent Connetable

ENVIRONNEMENT

MOIS DU DOCUMENTAIRE

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 38

06 ▶ 20H

Le documentaire *Super Trash* de Martin Esposito (sorti en 2013) nous met en face de notre société de consommation et des ordures que nous produisons.
A l'issue de la projection, un échange avec Geoffroy Descamps de l'association Cap Développement est prévu.

CONTES

HISTOIRES SUR LE TEMPS

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 67

13 ▶ 20H30

Les conteuses de l'association Autrement dire raconteront plusieurs histoires sur le thème du temps. Public adulte.

CINÉ PHILO

UN JOUR SANS FIN

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 38

20 ▶ 20H

Le film *Un jour sans fin* d'Harold Ramis (sorti en 1993) aborde avec humour la thématique de l'éternel recommencement et de l'accomplissement de soi. Une discussion avec Edouard Desprez, professeur de philosophie, suivra la projection.

ÉCHANGES

DÉCOUVR'ÉCO

21 ▶ 14H

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 67

Animées par Virginie Bois, professeur d'économie, des rencontres utiles pour comprendre la vie économique. Durée : 2h.

FILMS CULTES

SAGA CINÉ

04 05 DÉC ▶ 19H

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 38

Les trois premiers films de la saga Rocky seront projetés pendant deux soirées. La présentation sera animée par Laurent Cuillier, conférencier.

ÉCHANGES

LES PLEURS DE BÉBÉ

05 DÉC ▶ 10H

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 63

Dans le cadre de son programme d'animations autour de la communication avec bébé, la médiathèque propose une discussion avec Isabelle Leroy, fondatrice de la Pépinière des parents pour mieux comprendre les pleurs de bébé.

ATELIER

AVEC MONTESSORI

06 DÉC ▶ 14H

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 63

Un atelier pour apprendre en s'amusant grâce à la méthode Montessori, animé par Céline Mailly, enseignante. Le thème des châteaux forts est choisi pour cette séance dédiée aux 6-10 ans. Durée : 2h.

EN RAISON DU COUVRE-FEU EN VIGUEUR, DES CHANGEMENTS D'HORAIRES OU DES ANNULATIONS SONT POSSIBLES

CONCERT

HOMMAGE À SERGE HENDRIX

27 ▶ 20H30

ECPC • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 54

L'École municipale de Musiques rend hommage à son professeur de guitare, figure emblématique du monde musical havrais, Serge Hendrix, disparu début avril 2020.

©Alicia Rose

Avec un tel patronyme, Serge Hendrix ne pouvait qu'être qu'un grand amoureux de la guitare électrique. Né en 1953, c'est à 20 ans qu'il rejoindra Little Bob Story (LBS) pendant deux ans. Fin 70's, il participera notamment à l'enregistrement de deux albums de LBS *Come see me* et le live *Off the rails*. Ses goûts musicaux portés vers le hard rock l'emmèneront notamment à s'exprimer au sein des groupes Bad Stuff puis Challenger. Passionné de blues et de rock, il a écumé les scènes locales toute sa vie, invité par de nombreuses formations à "taper le bœuf" !

Sa passion pour la guitare électrique, il l'a surtout partagée en devenant professeur. Il fut notamment l'un des piliers du Jupo au Havre. Pendant trente ans, il a enseigné au sein de l'Ecole municipale de Gonfreville l'Orcher. Très pédagogue, il a formé plusieurs générations de Gonfrevillais.

Sur la scène de l'ECPC, ce 27 novembre, ses amis musiciens, ses collègues de l'EMM et ses anciens élèves seront réunis pour lui rendre un hommage vibrant et chaleureux. Le répertoire sera forcément composé de standards du blues-rock. Les notes de BB. King, Robben Ford, Gary More, Joan Jett… résonneront dans l'ECPC. Sur grand écran défileront aussi des photos de Serge, prises par Alain Lebourgeois lors des différents concerts de l'EMM à l'ECPC.

CHANSON FRANÇAISE

GILLES ADAM

26 ▶ 15H30

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 67

Après le mini-concert d'un duo kora-harpe celtique, c'est le Havrais Gilles Adam qui animera le rendez-vous musical de la médiathèque en novembre.

Jadis chanteur avec Mob's et travaux, puis avec les Souinq ou côtelette un peu trop cuite aux côtés de Skott de Porc, on a également vu sa grande silhouette dans le film *Le Havre* d'Aki Kaurismaki ou dans un clip gore de Without Skin. Jongleur de mots, équilibriste surfant entre burlesque et poésie noire, le Havrais interprète des textes bien affutés qui avancent doucement mais sûrement sur le fil du rasoir.

©Carole Cœugnet

EN RAISON DU COUVRE-FEU EN VIGUEUR, DES CHANGEMENTS D'HORAIRES OU DES ANNULATIONS SONT POSSIBLES

04 DÉC. ▶ 20H30

HUMOUR

SUR RENDEZ-VOUS AVEC CHRIS ESQUERRE

ECPC • TARIFS : 12€/6€/3€ • RÉSERVATIONS AU 02 35 13 16 54

Chris Esquerre aime presser les petits détails du quotidien pour en sortir, selon son humeur, un jus aigre ou sucré mais toujours désaltérant.

Après son premier seul-en-scène vu par plus de 300000 personnes, Chris Esquerre signe un deuxième spectacle aussi drôle que singulier. Avec *Sur rendez-vous*, l'humoriste fait un spectacle de ce qu'il est, imprévisible, plein de divagations, d'absurdités, de fantaisies et d'idées folles. A la fois inattendu et déroutant, *Sur rendez-vous* est une sorte de consultation qui permettra au spectateur de repartir l'esprit plus léger.

ANIMATIONS

EN ATTENDANT NOËL

Plusieurs animations sont proposées en attendant la venue du Père Noël.

ART POSTAL

25 novembre (10h-12h/14h-16h)

médiathèque • Gratuit sur inscriptions au 02 35 13 16 64

L'atelier créatif animé par Séverine Lardy permettra de préparer sa lettre au Père Noël. Pour les enfants de 4 à 6 ans.

ATELIERS MANUELS

28 novembre et 5 décembre (10h ou 14h)

médiathèque • Gratuit sur inscriptions au 02 35 13 16 64

Quatre ateliers de créations pour Noël sont proposés pour les enfants de plus de 7 ans accompagnés de leurs parents. Les séances sont animées par Stéphanie Bricole. Durée : 2h.

ILLUMINATIONS

4 décembre (18h)

sur l'esplanade de l'ECPC

Rendez-vous en famille pour le lancement des festivités de fin d'année avec le coup d'envoi des lumières de Noël.

HISTOIRES CONTÉES

9 décembre (14h)

médiathèque • Gratuit sur inscriptions au 02 35 13 16 64

Les conteuses de l'association Autrement dire raconteront des histoires de Noël. Public familial.

VEILLÉES CINÉMA

11 décembre (20h)

médiathèque • Gratuit sur inscriptions au 02 35 13 16 38

Le film *Le Noël d'Heartland* de Dean Bennett (2010, 1h27) sera projeté. A découvrir ou redécouvrir en famille si vous êtes amateurs de nature et de chevaux.

25 NOV ▶ 11 DÉC

ACTUALITÉ

DÉCOUVREZ L'HISTOIRE

10 DÉC ▶ 14H

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 63

L'histoire éclaire souvent l'actualité. Geofroy Descamps, professeur d'histoire, reviendra sur des faits passés pour analyser les événements du présent. Un rendez-vous qui aidera les adultes à comprendre les enjeux nationaux et internationaux.

BILLETTERIE DES SPECTACLES

La jauge de la salle de spectacle de l'ECPC est réduite en raison du protocole sanitaire en vigueur. Il est donc conseillé de réserver vos places de spectacles en amont. La billetterie de l'ECPC est ouverte les mardi (17h30-20h), mercredi (13h30-17h), vendredi (13h30-17h) et samedi (13h30-17h). Il est possible de réserver vos places à l'adresse email suivante **billetterie-ecpc@gonfreville-l-orcher.fr**

La réservation ne sera effective qu'après réception d'un mail de confirmation. Les billets seront ensuite à récupérer sur place (tél. 02 35 13 16 54). Découvrez toute la programmation de la saison 2020-2021 sur **www.gonfreville-l-orcher.fr**

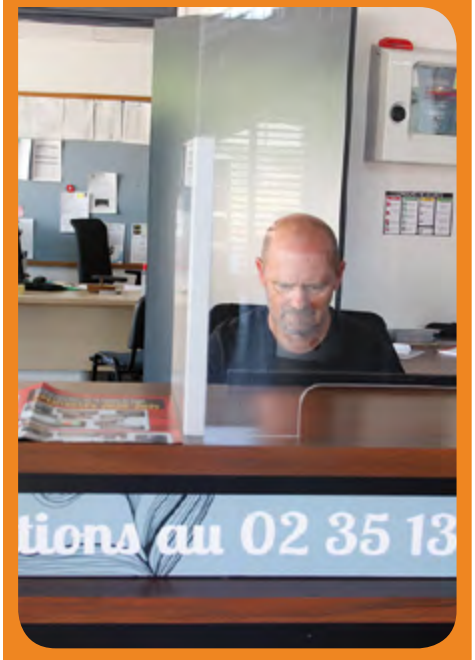

Animations et spectacles se dérouleront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur et sous réserve de nouvelles dispositions préfectorales.

AUTREMENT DIRE
UNE BELLE HISTOIRE DE CONTEUSES

par Baptiste Arrestier

L'association Autrement dire a été fondée en 1995. La vingtaine d'adhérents qu'elle compte aujourd'hui s'occupe de faire connaître le conte sous toutes ses formes. Depuis 2019, les conteuses interviennent régulièrement à la médiathèque. Rencontre avec Gladys Lefevre (trésorière), Catherine Marcelin-Lefebvre (vice-présidente) et Pascale Rémy (présidente), trois membres passionnées, dynamiques et souriantes.

©Baptiste Arrestier

25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE CONTE

L'association Autrement dire promeut une vision moderne du conte. *"Le conte n'est pas une séance de lecture"*, assène Catherine Marcelin-Lefebvre. *"Nous nous imprégnons d'une histoire à partir de laquelle nous travaillons sans la raconter littéralement,* ajoute Gladys Lefefevre. *Nous créons de véritables spectacles."* La petite troupe s'amuse à transformer les classiques avec beaucoup d'humour. C'est de cette façon que le loup des trois petits cochons est devenu victime dans leur conte. L'aventure a commencé il y a 25 ans, lorsque la section conte du conservatoire a pris fin et qu'un petit groupe d'irréductibles a repris le flambeau en créant une association. *"Aujourd'hui, nous intervenons dans différents festivals et aussi au théâtre des Bains Douches,* explique Pascale Rémy. *L'association est ouverte et toujours à la recherche de bonnes volontés. L'ambiance est vraiment bonne, on rigole bien. C'est devenu un groupe de copines." "Il y a aussi un copain"*, précise Gladys. L'adhésion coûte 40 euros, il faut ajouter 120 euros la première année pour avoir accès à une formation complète de conteur au contact des membres les plus expérimentés de l'association, mais aussi avec des professionnels de la narration orale.

CHAQUE CONTEUSE A SON HISTOIRE

Toutefois, la formation ne peut pas suffire. *"Devenir conteur, c'est le travail de toute une vie,* raconte Catherine. *On continue sans cesse à apprendre."* Cette dernière est entrée dans l'association par le biais d'une porte ouverte. *"Depuis que je suis à la retraite, j'ai un peu plus de temps pour m'impliquer. Auparavant, j'étais infirmière psy pour les adolescents et j'utilisais déjà le conte pour introduire des ateliers de parole, ou des ateliers d'écriture. J'ai eu envie de persévérer dans cette voie."* Pour Pascale, c'est grâce à une amie, membre depuis longtemps. *"Au début, je voulais faire du théâtre. C'est notamment le défi de la prise de parole en public qui m'a poussée à intégrer l'association. J'y suis maintenant depuis trois ans et je m'y plais beaucoup."* Du côté de Gladys, membre depuis dix ans, c'est une longue histoire. *"Je lisais le journal à ma grand-mère et j'aimais bien broder sur les faits divers par exemple. Ensuite, j'ai perdu la vue pendant un long moment, et je ne pouvais plus raconter d'histoire à ma fille, alors j'ai commencé à inventer. Et puis une amie m'a inscrite à une formation de conteur à la médiathèque de Gonfreville l'Orcher. Une fois formée, j'ai voulu continuer en rejoignant Autrement Dire."*

AUTREMENT DIRE À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis 2019, plusieurs spectacles ont déjà eu lieu à la médiathèque municipale, destinés à des publics différents. *"Nous avons animé une session à partir des histoires d'Anthony Horowitz pour Halloween. C'est une thématique fantastique qui faisait un peu peur, mais pas trop pour les enfants"*, explique Pascale. Toutefois, les spectacles sont loin d'être réservés aux plus jeunes. *"Nous avons construit un projet spécifiquement pour adultes autour d'histoires coquines. A ne raconter que quand les enfants sont couchés"*, plaisante Gladys. La crise sanitaire a malheureusement bouleversé le programme du printemps dernier. Mais Autrement dire revient à la médiathèque avec six séances cette saison. Un nouveau spectacle sur la thématique du temps est présenté le 13 novembre. Un dialogue sera engagé avec le public. Il méditera à partir d'histoires d'horloges, de jeunesse éternelle ou de personnages incapables de vieillir. Le 9 décembre, les conteuses viendront réveiller l'esprit de Noël. Les légendes normandes qui avaient dû être annulées, sont reprogrammées pour le 26 février. Enfin le 7 mai, ce sont les femmes qui seront à l'honneur. *"Autour du personnage de Shéhérazade, c'est la pluralité du féminin qui sera explorée, tour à tour rusée, forte, engagée, mais le plus souvent, un peu tout ça à la fois."* Un moment joyeux et dynamique en perspective, en présence de conteuses passionnées et souriantes.